



# Elagage près des lignes électriques HTA pour le compte d'Enedis

La société Serpe va procéder à l'élagage de la végétation aux abords des lignes électriques hautes tensions HTA pour le compte d'Enedis dans votre commune. Le chantier va commencer fin avril et se poursuivra durant le mois de Mai. Dans ce cadre, les administrés concernés par ces opérations vont recevoir un courrier de demande d'autorisation d'élagage. Ces opérations sont prises en charge par Enedis et seules des sociétés habilitées comme la nôtre sont autorisées à intervenir à proximité des lignes hautes tensions. Une personne de l'entreprise réalise en ce moment l'inventaire de la végétation à élaguer. Il entre en contact avec les différents administrés concernés s'ils sont disponibles afin de leur expliquer les modalités de notre intervention.

Des équipes d'élagueurs grimpeurs ainsi qu'une machine à bras isolé circuleront dans le secteur pendant environ 1 mois. Nous mettrons tout en œuvre pour limiter la gêne occasionnée.

N'hésitez pas à revenir vers moi si vous avez la moindre question : [morfouasse@serpe.fr](mailto:morfouasse@serpe.fr) - 06 11 99 25 59